



Direction
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

112, Rue de la République, 97488 SAINT DENIS Cedex

Acheteur public de ce marché, représenté par **Sylvain LIAUME**, Directeur Adjoint, Responsable du pôle entreprises,
emploi et solidarités

Assistance à la maîtrise d'ouvrage



Centre de ressources de la cohésion sociale et urbaine de La Réunion

14, allée des Saphirs

97487 SAINT-DENIS cedex

Tél. 02 62 20 01 40

MARCHE N° 2021 AR - 01

« MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITÉ DES ADULTES-RELAIS DE LA REGION RÉUNION »

REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

- article 1 OBJET DU MARCHÉ
- article 2 FORME DU MARCHÉ – DOMAINE DE COMPÉTENCES
- article 3 GROUPEMENT D'ENTREPRISES – REFUS DES VARIANTES
- article 4 MISE EN CONCURRENCE– CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION
- article 5 CONTENU ET PRÉSENTATION DES DOSSIERS
- article 6 CONDITIONS D'ENVOI DES DOSSIERS
- article 7 DELAI DE VALIDITÉ DES OFFRES
- article 8 DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES
- article 9 CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES
- article 10 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
- article 11 PROCÉDURES DE RECOURS

article 1. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la mise en œuvre du plan mobilité des Adultes-Relais visant :

- la **mobilité des adultes-relais en priorité en fin de contrat**,
- la mobilité des adultes-relais volontaires ayant un projet professionnel précis.

article 2. FORME DU MARCHÉ – DOMAINE DE COMPÉTENCES

Le présent marché est un marché de prestation intellectuelle à lot unique passé selon la procédure adaptée conformément à l'article R2123-1 de la commande publique.

Il se compose d'un lot unique.

La nature des prestations correspond aux domaines de compétences de l'accompagnement socioprofessionnel.

article 3. GROUPEMENT D'ENTREPRISES – REFUS DES VARIANTES

Les entreprises peuvent se présenter en groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le titulaire doit être mandataire solidaire du groupement conjoint.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des variantes.

article 4. MISE EN CONCURRENCE – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

L'avis de mise en concurrence est publié sur le site du Centre de Ressources Cohésion Sociale et Urbaine de La Réunion (CR-CSUR) : <https://www.crcsur.re/actualite/d/commande-publique-plan-mobilite-des-adultes-relais-2021>

Les documents de la consultation mis à disposition sont les suivants :

- - Le cadre de l'acte d'engagement (AE)
- - Le présent Règlement de Consultation (RC)
- - Le Cadre de Réponse Financier (CRF)
- - Le cahier des clauses particulières (CCP)

Le présent règlement, le cahier des charges et ses annexes sont téléchargeables depuis le site du CR-CSUR

Les imprimés CERFA le sont depuis le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

article 5. CONTENU ET PRÉSENTATION DES DOSSIERS

Le pli devra contenir les pièces suivantes :

A - Dossier de candidature, permettant d'en vérifier la recevabilité

Le dossier de consultation doit contenir :

- Une déclaration du candidat dûment renseignée et signée (imprimé CERFA DC3 joint),
- Une présentation permettant de juger des capacités professionnelles, techniques :

Celui-ci joindra tout document prouvant ses compétences sur l'objet du marché en moyens techniques, humains, matériels, ainsi qu'en expérience et références détaillées (année, organisme commanditaire, montant, objet).

Nota : si le candidat ne dispose pas des références demandées, il pourra présenter tout moyen de preuve équivalent permettant de justifier d'un niveau de compétences professionnelles suffisant pour exécuter le marché.

B - Dossier d'offre

Celui-ci contiendra :

1. L'acte d'engagement (imprimé CERFA DC 3) dûment rempli, daté et signé précisant les noms et qualité du signataire habilité à engager l'entreprise juridiquement et financièrement.
Le candidat indiquera dans la rubrique « montant du marché » de l'acte d'engagement (DC3), les coûts.
Si le candidat est exonéré de TVA, il indiquera l'article du code des impôts autorisant son exonération.
2. Toute demande d'acceptation de sous-traitance éventuelle (imprimé CERFA DC4).
3. La présentation de l'offre comprenant :
 - 3.1 Une note de compréhension du contexte montrant l'approche du candidat sur l'objet du marché et sa connaissance du contexte réunionnais,
 - 3.2 La méthodologie et les modalités de travail proposées pour l'exécution du marché conformément au CDC.
 - 3.3 L'offre financière.
 - 3.4 La composition de l'équipe
 - Fonctions de chacun et responsabilités envisagées sur ce marché, en précisant le nom et la fonction du responsable du projet,
 - Les compétences et expériences des intervenants, notamment dans les domaines concernés par ce marché. Le candidat devra fournir les CV accompagnés de tout type de document reflétant leurs expériences et compétences.

C - Documents complémentaires à fournir par le candidat retenu pour la signature du marché

- Pour les sociétés commerciales, un extrait K bis d'inscription au registre du commerce.
Pour les associations, une copie de la publication au JO de leur création,
Pour les autres personnes morales, tout autre document prouvant leur existence légale.
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
- Le relevé d'identité bancaire ou postal au nom légal du candidat.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier l'offre, notamment sur le prix et sur les modalités d'exécution des prestations.

article 6. CONDITIONS D'ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers seront présentés par email portant les mentions :

MARCHE N° 2021 AR - 01

**« MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITÉ
DES ADULTES-RELAIS DE LA REGION RÉUNION »**

Cette offre sera envoyée aux adresses emails suivantes :

Stéphanie.turby@cr-csur.re
Claude.marvilliers@cr-csur.re

article 7. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Lundi 16 août 2021 à 12h00

article 8. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité de l'offre est de 3 mois à compter de la date limite de réception ci dessus.

article 9. CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectué sur les critères suivants énoncés avec leur pondération :

- Compréhension du contexte et méthodologie **40 points**
- Compétences et expériences du prestataire..... **30 points**
- Prix **30 points**

article 10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le correspondant administratif de ce marché est :

CR-CSUR

Centre de ressources de la Cohésion sociale et urbaine de La Réunion

14, allée des Saphirs

97487 SAINT-DENIS cedex

tél 0262 20 01 40

claude.marvilliers@cr-csur.re

Le correspondant technique de ce marché est :

DÉETS

Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

112, Rue de la République, 97488 SAINT DENIS Cedex

mathieu.saling@deets.gouv.fr

article 11. PROCÉDURES DE RECOURS

Les recours éventuels sont à déposer au greffe du Tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion.
